

CANDIDATURE VIA PASSERELLES

Conditions de candidature : du JFA2 profondeur vers le JFA2 piscine

- Justifier d'une expérience d'a minima 10 compétitions ; dont la moitié des compétitions de niveau régional et national (Championnat de France ou Manche de Coupe de France) en tant que juge et deux au moins en comité d'organisation
- Avoir participé à au moins 4 jurys de compétition dont un de niveau régional et un de niveau national

Nota : les JFA2P sont a minima MEF1 apnée

Conditions de candidature : du JFA2 piscine vers le JFA2 profondeur

- Justifier d'une expérience d'a minima deux compétitions profondeur ;
- Avoir participé à au moins 1 jury de compétition profondeur ;
- Justifier de compétences pédagogiques : a minima MEF1 apnée.

Nota : les JFA2 piscine sont a minima IE1 apnée.

DÉROULE DE CANDIDATURE

- 1) Remplir un curriculum vitae fédéral, avec l'avis favorable du Président de la Commission Régionale Apnée et de deux parrains (JFA2).
- 2) Adresser ce curriculum vitae fédéral à la CNA sur le mail : president.apnee@ffessm.fr
- 3) Etude de la candidature par le collège concerné
- 4) Réponse au candidat :
 - si favorable, entrée en tant que stagiaire
 - si défavorable, identifier les conditions manquantes pour représenter une candidature ultérieurement